

LES ÉCOLES D'ART NOUENT DES PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES

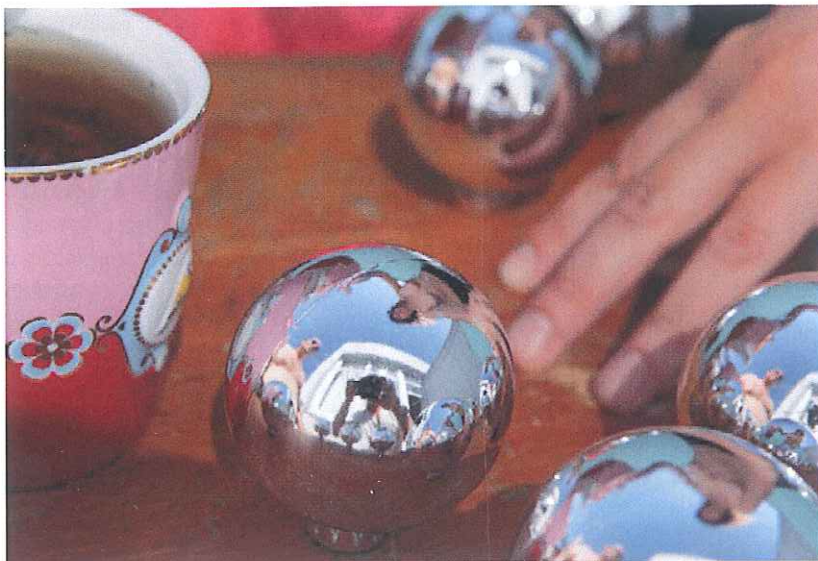
PAR SARAH HUGOUNENQ

— L'émergence de nouvelles formes de partenariats entre entreprises et établissements d'enseignement culturel et artistique a poussé le ministère de la Culture à se pencher sur la question. À l'initiative de Robert Fohr, chef de la mission mécénat du ministère, une conférence sur le sujet se tenait à l'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba) à Paris jeudi 8 mars.

La multiplication des missions des écoles d'art a rendu capital un apport en mécénat pour leur réalisation. Nicolas Bourriaud, directeur de l'Ensba, a insisté sur la diversité des besoins de l'établissement. À côté des enjeux patrimoniaux du bâtiment, dont témoigne la rénovation des façades de l'hôtel de Chimay grâce au mécénat de la Compagnie de Phalsbourg, l'école cherche aussi des soutiens pour remplir sa mission pédagogique. La création d'ici 2013 dans les salles du quai Malaquais d'un Palais des beaux-arts, réaffirmant la vocation muséale de l'institution, ou le projet d'un café dessiné par un artiste ont un coût, que l'État ne peut seul supporter dans un contexte global de décroissance des subventions.

Mais dépassant le seul apport financier du mécénat, les acteurs présents lors de la conférence le terme ont préféré le terme de partenariat. « À long terme, je pense qu'il faut instaurer des partenariats sur mesure, au détriment d'un mécénat monolithique. La rencontre doit se faire sur des points spécifiques optimums pour les deux partis », a déclaré Nicolas Bourriaud. La participation des Fondations Edmond de Rothschild pour la mise en place de résidences artistiques dans des écoles de Saint-Ouen est à ce titre exemplaire. Liant éclosion artistique et préoccupation sociale, le projet s'inscrit parfaitement dans la « philanthropie stratégique » des fondations en question. « Nous voulons faire plus que financer : nous investir, nous engager pour un impact social optimal », a expliqué Firoz Ladak, directeur général des Fondations Edmond de Rothschild.

L'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy a, elle, publié un calendrier 2012 en octobre dernier. L'établissement a ainsi souhaité « développer une interaction entre artistes, milieu professionnel, mécènes et étudiants dans une réalisation artistique dont les revenus financeront les projets étudiants », explique Stéphane Lizon, directeur de l'établissement. Jean-Charles Hue, ancien élève de l'école, a photographié seize personnalités du monde de l'art dans le respect des dynamiques de son langage artistique. Sur cette base, 170 calendriers numérotés et signés sont vendus pour



Calendrier des 16 personnalités du monde de l'art, créé en soutien aux projets d'étudiants de l'école ENSA-CP.

Photo : Jean-Charles Hue, design graphique : Camille Baudelaire.

la somme de 950 euros défiscalisables au titre du mécénat. « Demander du mécénat pour une institution est trop flou. Il faut se mobiliser autour de projets précis et savoir où va l'argent. Beaucoup de choses restent à inventer en la matière », affirme Sandra Mulliez, présidente de SAM Art Projects, et mécène du projet.

Le partage et la rencontre se retrouvent dans le partenariat noué entre l'École nationale supérieure des arts décoratifs à Paris et l'entreprise de revêtement de sol Tarkett. Selon Mireille Delbeque, directrice adjointe de l'établissement d'enseignement, « l'école a une tradition ancrée de partenariats avec le monde économique. Mais aujourd'hui, nous développons de plus en plus de contacts dans le sens de l'insertion professionnelle et du développement de la recherche ». Le besoin de liens entre le monde de l'entreprise et l'enseignement supérieur se concrétise ici par des projets menés conjointement avec les étudiants et le personnel de l'entreprise. « Tandis que nous profitons de la créativité des étudiants, nos salariés apportent leur expérience », résume Béatrice Mange, directrice design chez Tarkett.

La différence de missions entre écoles d'art et musées ne peut expliquer seule la différence de leurs approches du mécénat. Lieux d'apprentissages et d'échanges, les établissements d'enseignement culturel et artistique ne bénéficient pas de mécénat à sens unique. Ils nouent au contraire des collaborations sur la base du partage des connaissances, des expériences et des disciplines. ■